

faites...—dites : vous pouvez le voir : à moins que des conditions ne soient faites...

Les deux que employés coup sur coup sonnent mal ; et la locution à moins que vent la forme négative ne soient...

102. Ne dites pas : je vais lire un *extrait du correspondant de Winnipeg au Globe*, de Toronto ;—dites : je vais lire un *extrait de la correspondance adressée de Winnipeg au Globe*, de Toronto.

Ce n'est pas un *extrait du correspondant* qu'on lit...Et pour désigner cet homme, il faudrait dire : le correspondant du *Globe* à Winnipeg.

103. Au lieu de dire : la *mise en opération* du chemin de fer, on dit ; la *mise en service*, la *mise en exploitation* du chemin de fer.

104. Ne dites pas : ces raisons nous font espérer le *support* de nos amis ; dites : ces raisons nous font espérer l'*appui* de nos amis.

Supporter une personne ou une chose, c'est souffrir sans se plaindre de cette personne ou de cette chose ; on *appuie* une personne, un projet, une entreprise.

105. Ne dites pas : je suis heureux de cette circonstance *qui m'a permis* de prendre part à une grande mesure *qui communiquera* au Canada un mouvement *qui en fera* un pays grand et prospère.

Dites : je suis heureux que cette circonstance m'ait permis de prendre part à une grande mesure, d'où sortira, pour le Canada, un mouvement *qui en fera* un pays grand et prospère.

Dans la première construction, l'oreille n'est pas flattée par les trois *qui se rapportant* à des noms différents.

Histoire

Julien à Paris

En l'année 357, le César Julien, n'ayant sous ses ordres que 13 000 soldats, détruisit à Strasbourg, dans une grande bataille, une armée de 35 000 Alamans, conduits par leur roi Chnodomar.

Trois mois après cette victoire, il attaqua sur la Meuse un corps assez considérable de Francs : hors d'état de résister en pleine campagne, les barbares se réfugièrent dans deux citadelles voisi-

nes du fleuve, et ne capitulèrent qu'après avoir subi un siège de deux mois. Julien les envoya prisonniers à l'Empereur Constance, qui les incorpora dans ses armées, "comme autant de remparts inexpugnables." Ce fut chose ivouée à Rome, lorsque l'on vit paraître des Francs qui avaient consenti à se rendre ; et Libanius, qui s'en étonne à bon droit, remarque que "la loi des Francs leur ordonnait de vaincre ou de mourir."

L'hiver se faisait déjà rudement sentir ; Julien vint passer la froide saison sur les bords de la Seine, dans la petite ville qu'il se plaisait à appeler sa chère Lutèce, et qui porte aujourd'hui le nom de Paris.

De ce point stratégique, il pouvait commander les vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise ; on y avait construit un palais impérial, des aqueducs, des amphithéâtres, et tout ce qui pouvait être nécessaire aux Césars lorsqu'ils hivernaient au milieu de la Gaule [358].

Ces établissements n'étaient point situés, comme la ville elle-même, dans l'île que nous appelons la Cité : ils s'étendaient sur la rive gauche du fleuve jusqu'à la colline désignée plus tard sous le nom de montagne Sainte-Geneviève, et communiquaient avec la ville au moyen d'un pont de bois.

Le château ou résida Julien n'a pas entièrement disparu : il en subsiste encore quelques débris que nous appelons le palais des Thermes. C'est là que Julien, connu alors par son génie, et non encore apostat, consacrait ses loisirs aux études, et ses heures sérieuses à l'administration civile et militaire.

Les Gaulois lui surent gré de diminuer les charges fiscales qui pesaient sur eux, et de châtier les agents concussionnaires du gouvernement romain.

Histoire du Canada

CHAMPLAIN.

VI

Le roi ayant consenti au projet d'envoyer des jésuites dans la Nouvelle France, quelques Pères s'embarquèrent en 1625, sur les vaisseaux de Guillaume de Caen.